

6 LE TRANSFERT
DES COMPÉTENCES
EAU ET
ASSAINISSEMENT

8 LE CONSEIL
MUNICIPAL DES JEUNES
EST CONSTITUÉ

15 UN TRAIL URBAIN
SUR LES TERRES
SAINT-PIERROISES



AU CŒUR DE SAINT PIERRE

numéro 16

Le magazine d'informations municipales de la ville de Saint-Pierre-du-Mont

POLITIQUE DE LA VILLE

LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Les quartiers de La Moustey pour Saint-Pierre-du-Mont et du Peyrouat pour Mont-de-Marsan bénéficient de ce programme

Trimestriel - Avril 2019



ÉDITO

Avec l'arrivée du printemps, symbole du renouveau, notre environnement retrouve de la couleur, au niveau communal, cette saison débute par le vote des budgets.

Le conseil municipal vient de voter le compte administratif et la majorité municipale a présenté son dernier budget de cette mandature avec la même ligne directrice depuis son élection : une gestion rigoureuse pour poursuivre les investissements, continuer à embellir sa commune et offrir des services de qualité tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement.

Autre priorité, respecter ses engagements de ne pas augmenter les taux de fiscalité locale malgré une baisse des dotations de l'état de presque 2 millions d'euros cumulée sur 5 ans.

L'heure du bilan n'est pas encore arrivée, mais des dossiers d'envergure, décisifs et primordiaux pour notre commune ont été menés : le Pôle Santé nécessaire pour conserver des professionnels de la santé sur le quartier de la Moustey, le complexe tennistique Jean Audouin pensé et abouti avec la participation de tous les acteurs, l'augmentation de la capacité de la crèche municipale avec de nouveaux équipements en lien avec le projet éducatif, la réhabilitation et reconstruction du complexe sportif qui fait l'unanimité auprès des utilisateurs et des envieux auprès des visiteurs.

Dernièrement, nous venons de créer un poste d'agent en charge du développement durable et de l'environnement, il est de notre devoir de répondre aux besoins actuels sans compromettre les générations futures, de répondre aux attentes de nos concitoyens, le succès de l'agenda nature en est un exemple concret.

Les belles couleurs printanières vont, j'en suis certain, inspirer les photographes pour le concours et l'exposition photos qui se dérouleront du 15 septembre au 15 novembre, des clichés seront exposés dans différents lieux de la commune. Dans quelques semaines, les élections européennes nous permettront de désigner les futurs représentants de la France. Dans un contexte géopolitique compliqué, une Europe forte est nécessaire, on est toujours plus fort à plusieurs, et ce, même s'il y a des contraintes.

C'est dans cet esprit que nous avons organisé, cette année encore, la cérémonie citoyenne pour remettre leur livret de citoyen aux jeunes saint-pierroises et saint-pierrois qui vont voter pour la première fois.

Le conseil municipal de mars dernier a permis également d'installer officiellement le conseil municipal des enfants, un engagement citoyen et républicain de tous ces jeunes, des projets à construire avec eux et pour eux sur des thématiques à découvrir dans l'article qui leur est consacré. Merci à eux pour leur participation et aux élus en charge de la gestion de ce dossier.

Notre commune se doit de répondre aux attentes de tous, jeunes et moins jeunes, toute l'équipe municipale est impliquée dans cette tâche, notre volonté est de conserver notre qualité de vie.

Saint-Pierre-du-Mont est une ville à la campagne.

Très chaleureusement.

Joël Bonnet

Maire de Saint-Pierre-du-Mont



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Séances du Conseil municipal

page 4

ZOOM SUR...

Kids Tour 7 pour Dream Landes

page 5

TRAVAUX

Transfert des compétences eau assainissement

pages 6 et 7

DÉMOCRATIE

Conseil municipal des enfants

pages 8 et 9

CULTURE

Concours nouvelles et peintures

page 14

SPORT

Trail urbain de Saint Pierre du Mont

page 15

CULTURE

Exposition photographique

pages 16 et 17

DÉMOCRATIE

Expression des groupes politiques

page 18

AGENDA

Événements sportifs, culturels...

page 19



Dossier

La Politique de la ville, c'est quoi ?

pages 10-13

Au Cœur de Saint Pierre - n°16

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont

1 avenue Georges Sabde

40 280 Saint-Pierre-du-Mont

Tél. 05 58 75 31 07

mairie@saintpierredumont.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée)

Directeur de la publication : Joël Bonnet

Rédaction, édition : Sabine Darré et mairie de Saint Pierre du Mont. Mise en page : Agence Esens

Imprimé en France

Photos : Ville de Saint-Pierre-du-Mont, ligne et architecture, Laure Dubos, Mont de Marsan Agglomération. PB organisation (Urban Trail)

Dépôt légal à parution - ISSN : 2429-4225



DU SPORT EN VACANCES

Une trentaine de jeunes se sont retrouvés du 18 au 22 février 2019 pour les vacances sportives organisées par le service des Sports de la Ville en collaboration avec les bénévoles des sections du Sporting Club Omnisport. Les participants ont découvert différentes disciplines telles que l'aïkido, le karaté, la pelote, le ping-pong, le hand-ball, le football, etc... Et ont même eu droit à un après-midi détente au cinéma « Les Toiles du Moun ».

MARS@HACK

Le 6 mars 2019, au Pôle de Saint-Pierre-du-Mont, a eu lieu un événement autour de la cybersécurité, Mars@Hack organisé par Mont-de-Marsan Agglo, la BA 118 et l'IUT réseaux et télécommunications qui a rassemblé différents publics concernés par le sujet ainsi que des passionnés de hacking.



En Bref & en images

Un camp avec Céline

La 2^e édition du Camp No Limit de Céline Dumerc a eu lieu du 24 au 26 février 2019 dans les nouveaux locaux du COSEC. Une cinquantaine de joueuses de basketball venues des Landes et des départements limitrophes ont participé à ce stage sous la houlette de Céline Dumerc et de ses coéquipières de Basket Landes..



CÉRÉMONIE DU 19 MARS 2019

Monsieur Frédéric Veaux, Préfet des Landes, monsieur le Maire Joël Bonnet, ainsi que les autorités territoriales, les anciens combattants et les administrés se sont recueillis au cimetière du Bourg ainsi qu'au Monument aux Morts, à l'occasion de la date anniversaire du « Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie ». Messieurs Christian Chauffeur et Gabriel Le Masson se sont vus remettre la Croix du Combattant par Monsieur le Préfet des Landes avant la lecture des manifestes.

LES ATELIERS NATURE

Samedi 30 mars dernier a eu lieu le 5^e atelier de l'édition 2019 de l'Agenda Nature : "Bien débuter un potager agro écologique" proposé par Les Jardins Reconnaissants. La vingtaine de participants a découvert le jardin naturel et pédagogique de l'association situé aux Jardins Familiaux et appris les techniques agroécologiques respectueuses des sols et du vivant : observation de l'environnement et de l'écosystème existant, analyse de sol et identification de plantes bio-indicatrices du jardin potager. Ateliers de l'Agenda Nature : www.saintpierredumont.fr



SALON DES MÉTIERS ET DE L'ESTHÉTIQUE

Le 6 mars 2019 a eu lieu le salon des Métiers de l'Esthétique du Lycée Jean Cassaigne de Saint-Pierre-du-Mont. Entre les conférences le matin et les ateliers pratiques l'après-midi, les élèves de la section esthétique ainsi que les personnes intéressées, ont pu découvrir les toutes dernières innovations des partenaires locaux et nationaux de Santé.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici l'ordre du jour des derniers conseils municipaux. L'intégralité du compte rendu est consultable sur notre site Internet www.saintpierredumont.fr



L'ordre du jour du mercredi 6 mars 2019

Dossier PROCES-VERBAL :

- 1• Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28.11.2018,

Dossier BUDGET - FINANCES :

- 2• Approbation Compte de Gestion 2018 - Budget Principal
- 3• Approbation Compte de Gestion 2018 - Budget Eau
- 4• Approbation Compte de Gestion 2018 - Budget Assainissement
- 5• Approbation Compte de Gestion 2018 - Budget Pôle Santé
- 6• Approbation Compte Administratif 2018 - Budget Principal
- 7• Approbation Compte Administratif 2018 - Budget Eau
- 8• Approbation Compte Administratif 2018 - Budget Assainissement
- 9• Approbation Compte Administratif 2018 - Budget Pôle Santé
- 10• Affectation du résultat de l'exercice 2018 - Budget Eau
- 11• Affectation du résultat de l'exercice 2018 - Budget Assainissement
- 12• Affectation du résultat de l'exercice 2018 - Budget Principal
- 13• Affectation du résultat de l'exercice 2018 - Budget Pôle Santé
- 14• Débat sur le rapport des orientations budgétaires 2019
- 15• Travaux de restructuration du bassin et de construction d'une tribune à la piscine - demande de subvention - modification du plan de financement
- 16• Budget Commune 2019 - autorisation de programme crédits de paiement - opération COSEC

Dossier DOMAINE ET PATRIMOINE :

- 17• Acquisition pour l'euro symbolique de la parcelle cadastrée AT 230
- 18• Acquisition amiable d'immeuble - délégation à l'EPFL « Landes Foncier » - portage foncier et financier
- 19• Dénomination de voies du lotissement la Promenade des Pins III - tranche 2
- 20• Transfert d'office de voiries dans le domaine public communal

Dossier CONVENTIONNEMENT :

- 21• Convention relative au contrôle des poteaux et bouches d'incendie

RAPPORT :

- 22• Rapport d'information du Conseil Municipal sur le prix et la qualité du service de l'eau
- 23• Rapport d'information du Conseil Municipal sur le prix et la qualité du service d'assainissement

VCEUX :

- 24• Motion « pour une justice de qualité et de proximité dans le département des Landes - le maintien des tribunaux landais dans leur pleine compétence »

> Information du Conseil Municipal des décisions de Monsieur le Maire prises par délégation,

> Questions diverses.

L'ordre du jour du mercredi 10 avril 2019

Dossier FINANCES :

- 1• Vote du Budget Primitif 2019 - Budget Principal
- 2• Vote du Budget Primitif 2019 - Budget Pôle de Santé
- 3• Vote des taux d'imposition de la taxe d'habitation et des taxes foncières - 2019
- 4• Opération d'aménagement des espaces publics du quartier de La Moustey - plan de financement

Dossier SUBVENTIONNEMENT :

- 5• Budget principal - subvention d'équipement au Sydec
- 6• Subvention en faveur du Centre Communal d'Action Sociale
- 7• Attribution de subvention à l'association IDEM - 2019
- 8• Attribution de subvention à l'association Sporting Club - 2019
- 9• Attribution de subvention à l'association Sporting Club Football - 2019

Dossier CONTRACTUALISATION :

- 10• Contrat de bail emphytéotique à conclure avec M. HEBET pour construction d'une piste moto

Dossier GESTION RESSOURCES

HUMAINES :

- 11• Modification du tableau des effectifs dans le cadre de la promotion interne
- 12• Création de trois postes d'Adjoint Technique dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences

Dossier ADHESION :

- 13• Adhésion à l'Association « Esprit du Sud 40 »

MOTION :

- 14• Motion suite à l'annonce de la suppression de l'assiette forfaitaire - prélèvement des cotisations sociales sur les revenus des acteurs de la Course Landaise

> Questions diverses.

KIDS TOUR VERSION 7 POUR DREAM LANDES

Dimanche 10 février 2019, l'association Dream Landes de Saint-Pierre-Du-Mont a organisé la septième édition de son désormais traditionnel Kids Tour. Le nouveau Coséc de Saint-Pierre-du-Mont a accueilli, à cette occasion, 670 personnes (dont 150 danseurs) prêtes à en découdre au travers de "battles" encouragées par un public des plus animé.



La compétition a regroupé plusieurs phases : la coupe des Landes junior, un Battle grande Aquitaine et la qualification grande Aquitaine pour le nouveau Battle world qui aura lieu à Dax les 18 et 19 mai. Le président de l'association Dream Landes, Mathieu Peyrouet explique : « Ce Kids Tour est le moyen de donner rendez-vous

à tous les acteurs du département, car nous intervenons sur toutes les Landes. C'est l'occasion de tous se rassembler et de partager la même passion. Dream Landes fête ses 20 ans de création (1999). On fait partie de la deuxième génération de Hip Hop en France, au début il fallait trouver le moyen de s'entraîner, de trouver des salles, de valoriser la discipline en étant visibles, et de ce constat est née Dream Landes. »

L'organisation du septième Kids Tour s'est faite avec le soutien technique et financier de la municipalité de Saint-Pierre-du-Mont, en particulier :

- le concours du service des sports pour

l'agencement de la salle ;

- la mise à disposition des locaux (à titre gratuit) et une aide financière.

Le Kids Tour a également bénéficié de l'aide financière du Conseil Départemental et d'un soutien sous forme de mécénat de l'entreprise Visio Plus.

Lauréats Coupe des Landes :

Catégorie débutant : Saint-Sever ; catégorie débutant deuxième année : Orthez ; catégorie intermédiaire : Saint-Pierre-du-Mont ; catégorie Aquitaine : Marminiac et catégorie France Grande Aquitaine : La Rochelle.

NATURE

ZÉRO PESTICIDE, UN CHANGEMENT DE CULTURE À ADOPTER : PETITE PIQÛRE DE RAPPEL

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (loi Labbé) interdit depuis le 1er janvier 2017 l'utilisation de pesticides par les personnes publiques. Le 1^{er} janvier 2019, l'interdiction s'est étendue aux particuliers. À Saint-Pierre-du-Mont, le processus zéro pesticide suit son chemin d'application et la municipalité applique stricto sensu la loi promulguée. « *Ne plus utiliser les produits phytosanitaires permet de respecter la biodiversité et de préserver la santé publique* » rappelle Agnès Capitain, chef du service espaces verts.

Le désherbage : une compétence communautaire

C'est Mont-de-Marsan agglomération qui se charge du désherbage des trottoirs en utilisant des techniques alternatives sans pesticides : désherbage thermique et mécanique. Les interventions sont ciblées : cœur de ville, pistes cyclables, grands axes, autour des commerces et des bâtiments publics, crèches, écoles et endroits où il n'y a pas d'habitants pour intervenir.

Une adresse contact : il existe un service « proximité » par voie électronique à Mont-de-Marsan qui recueille les doléances ou les propositions : proximite@montdemarsan-agglo.fr.

À noter : le service espaces verts de Saint-Pierre-Du-Mont a augmenté la surface des espaces tondu : les trottoirs enherbés jouxtant un espace vert seront tondu jusqu'à la 1ère limite de propriété limitrophe avec l'espace vert.

Malgré ces efforts, le zéro pesticide demande l'implication de chacun : les habitants sont invités à participer en désherbant manuellement leurs trottoirs ou bien en utilisant l'eau de cuisson (pâtes, riz, pommes de terre...) sur les plantes à éradiquer.

Autre technique : réaliser des semis en pied de mur pour occuper l'espace et empêcher les « indésirables » de pousser.

COMPÉTENCES EAU ASSAINISSEMENT

UN TRANSFERT SOUS PAVILLON

INTERCOMMUNAL

La loi adoptée le 3 août 2018, a rendu les ultimes arbitrages sur la « mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes ». Ces arbitrages sont la résultante d'un des volets de la loi NOTRe qui, en 2015, spécifiait le transfert – rendu obligatoire – des compétences eau et assainissement au niveau intercommunal au 1^{er} janvier 2020. Mont-de-Marsan agglomération a décidé de faire le transfert au 1er janvier 2019. Ce transfert a été voté en conseil d'agglomération le 4 septembre 2018, puis modifié le 4 décembre 2018 pour un ajustement d'ordre juridique en conformité avec une exigence préfectorale. Quelques points de repère...



Dès 2019

C'est parce qu'elle y travaillait déjà depuis plusieurs années, notamment avec le cabinet d'audit Espelia, et que les conditions pour le transfert étaient réunies, que Mont-de-Marsan Agglomération a procédé au transfert des compétences eau et assainissement dès 2019. Cette anticipation devrait permettre en outre de récupérer une part financière sur le CIF, Coefficient d'Intégration Fiscale des intercommunalités, pour l'année 2021.

Des changements pour la ville de Saint-Pierre-du-Mont ?

Ce transfert n'a, pour les usagers, pas d'incidence au niveau de la distribution de l'eau, ou de l'assainissement. La volonté du législateur au départ de la création de la loi NOTRe sur le sujet de l'eau et de l'assainissement était d'arriver à un service de qualité égale sur l'ensemble d'un territoire intercommunal en qualité et en prix et ce, à moyen terme (entre 8 et 12 ans). Mont-de-Marsan Agglomération a fait le choix d'étaler la convergence du prix de l'eau et de l'assainissement sur 10 ans donc d'ici 2030. Il existait des disparités entre communes. À Saint-Pierre-du-Mont par exemple, le prix de l'eau était plus élevé qu'à Mont-de-Marsan

et le prix de l'assainissement plus faible qu'à Mont-de-Marsan (voir ajustement partie tarification), d'où la nécessité d'harmoniser le tout très progressivement.

Des configurations différentes suivant les communes

Ce transfert s'articule en premier lieu autour de quatre communes de l'agglomération : Mont-de-Marsan, Saint-Pierre-du-Mont, Saint-Perdon et Bretagne de Marsan. Le reste des communes de l'agglomération est géré par le Sydec (Syndicat d'Équipement des Communes des Landes). La loi impose que les communes au sein des comités territoriaux du SYDEC soient substituées par l'agglomération, des délégués par communes ont donc été mandatés pour intervenir dans ces comités. Par la suite, les communes auront le choix dans l'année qui vient (donc 1 an après le transfert de compétences) de choisir de rester dans les anciens syndicats ou régies ou bien de rejoindre la régie intercommunautaire.



Intervention technique sur une canalisation avenue Georges Stephenson. Des moyens matériels et numériques ont été déployés.

La tarification

La tarification a été votée en conseil d'agglomération le mardi 5 février 2019. On constate logiquement une augmentation du prix de l'eau pour Mont-de-Marsan et une diminution pour Saint-Pierre-du-Mont et pour l'assainissement c'est le mouvement inverse qui s'opère. Certaines augmentations se justifient notamment par les coûts des travaux d'assainissement qui augmentent (augmentation de l'indice TP 10 - index travaux publics). Il faut notamment absorber les coûts des travaux de la station de Jouanas qui n'est à ce jour plus conforme pour le traitement de l'azote et du phosphore. Une dérogation avait été accordée par la préfecture, mais elle ne

« Cela permettra de suivre une consommation quasiment au jour le jour, et permet de prévenir les abonnés (5600 abonnés à Saint-Pierre particuliers et professionnels) en cas de fuite et dans un délai de 3 jours. Ce dispositif facilite la facturation au plus juste, quasiment en temps réel, plutôt que d'avoir un relevé manuel avec un agent de la régie qui passe relever des compteurs plus ou moins accessibles. Par ailleurs, une politique de renouvellement des réseaux, permet d'obtenir un rendement qui est proche de 93% (ratio entre l'eau produite et l'eau vendue et facturée) le reste du pourcentage correspond aux fuites et pertes, et aux compteurs qui ne fonctionnent pas. Le compteur appartient à la régie, y compris la partie de canalisation qui vient de la voie publique jusqu'au regard de la maison, en coffret dans la murette ou à la proche limite de la propriété. »

Bernard Kruzynski, adjoint et délégué communautaire en charge de l'urbanisme et de la voirie

pourra pas être reconduite. Il y a obligation de reconstruire la station de Jouanas. Elle sera construite à l'endroit actuel et l'ancienne station, démontée.

Pour la facturation : les abonnés recevront la même facture, suivant les mêmes modalités, eau et assainissement compris, seul le logo « Régies intercommunales » apparaîtra à la place de la Régie municipale....

Installation des compteurs de télérelève

Les habitants de Saint-Pierre-du-Mont vont prochainement assister au déploiement d'un nouveau programme, celui de l'installation de compteurs de télérelève. Cette installation est déjà quasi terminée à Mont-de-Marsan. Le télérelevé d'un compteur d'eau correspond à l'action de relève à distance de celui-ci et permet d'obtenir différentes informations sans avoir besoin d'accéder directement au compteur. Cette « numérisation » de l'action s'inscrit ainsi comme la première brique de la digitalisation des métiers de la distribution d'eau et facilite les relations entre le gestionnaire et les consommateurs. Ce programme de compteurs de télérelève sera lancé en 2020 à Saint-Pierre-du-Mont. « Cela permettra de suivre une consommation quasiment au jour le jour, et permet de prévenir les abonnés (5600 abonnés à Saint-Pierre particuliers et professionnels) en cas de fuite et dans un délai de 3 jours. Ce dispositif facilite la facturation au plus juste, quasiment en temps réel, plutôt que d'avoir un relevé manuel avec un agent de la régie qui passe relever des compteurs plus ou moins accessibles. Par

ailleurs, une politique de renouvellement des réseaux, permet d'obtenir un rendement qui est proche de 93% (ratio entre l'eau produite et l'eau vendue et facturée) le reste du pourcentage correspond aux fuites et pertes, et aux compteurs qui ne fonctionnent pas. Le compteur appartient à la régie, y compris la partie de canalisation qui vient de la voie publique jusqu'au regard de la maison, en coffret dans la murette ou à la proche limite de la propriété. » Explique Bernard Kruzynski, adjoint et délégué communautaire en charge de l'urbanisme et de la voirie.

Bon à savoir : Au niveau national on considère qu'un foyer moyen (un couple et deux enfants) consomme aux alentours de 120 m³ par an. « La population à Saint-Pierre-du-Mont a augmenté, mais la consommation d'eau diminue, c'est une bonne nouvelle ! 3 raisons à cela : la qualité du réseau (meilleure étanchéité donc moins de fuites), les gens qui prennent conscience que l'eau est un bien précieux et qu'il ne faut pas gaspiller et enfin, l'amélioration des performances de tout l'équipement électroménager qui consomme moins. Il est nécessaire de continuer à appliquer les gestes écocitoyens anti-gaspi tous les jours et à chaque puisage d'eau aux robinets. Nous avons mis en place une tarification légèrement progressive, pour la partie de consommation supérieure à 200 m³, une mesure incitative vertueuse pour diminuer la consommation de l'eau (délibérations conseil communautaire 5 février). À Saint-Pierre-du-Mont 94% des abonnés consomment moins de 200 m³ par an, ce qui est raisonnable ». Ajoute Bernard Kruzynski.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DES ENGAGEMENTS ET DES CHOIX SOLENNELS

Les jeunes élus qui ont choisi de s'engager pour la commune de Saint-Pierre-du-Mont franchissent une à une les étapes nécessaires pour appréhender leur mandature naissante. La 1^{ère} assemblée plénière et la présentation des jeunes au conseil municipal des « grands » ont marqué le calendrier citoyen saint-pierrois du premier trimestre 2019.



Les jeunes élus ont siégé sous la haute autorité de monsieur le maire.

Ils ne sont plus que 17, suite au désistement de l'un d'entre eux, mais les jeunes élus membres du Conseil Municipal des Enfants de Saint-Pierre-Du-Mont qui ont décidé de poursuivre l'aventure semblent plus motivés que jamais. Après avoir passé les différentes phases électives (cf *bulletin municipal n°14 et 15*), ces derniers ont assisté à leur première assemblée plénière samedi 2 février à l'hôtel de ville, sous l'œil attentif de certains parents et en présence d'adjoints et de conseillers municipaux. Les enfants ont été accueillis par monsieur le Maire qui a introduit la séance par un discours de bienvenue les remerciant pour leur engagement et leur rappelant les valeurs citoyennes et républicaines.

L'élue référente, Béatrice Tomaiuolo, a pris la parole pour rappeler aux jeunes élus et expliquer aux parents présents le fonctionnement d'un Conseil Municipal des Enfants et comment allait s'articuler le calendrier des futures réunions et l'organisation des commissions, entre autres.

Une lecture de certains points du règlement intérieur a été faite, avec un accent porté sur les valeurs de "respect" et "d'écoute", et en rappelant que le conseil municipal des enfants se passerait comme un vrai conseil municipal. Les enfants ont posé beaucoup de questions sur les commissions et sur les actions de citoyenneté. Une séance photo et un pot de l'amitié sont venus conclure la séance.

Mais quelle commission choisir ?

« Au moment de composer les commissions, ça a été un peu plus compliqué ! Annonce, amusée Béatrice Tomaiuolo. Ils avaient le choix entre trois commissions citoyenneté, environnement, culture et sport. On s'est retrouvé avec beaucoup de volontaires pour culture et sport et environnement et personne pour citoyenneté. Du coup, j'ai dû me lancer dans un plaidoyer ultra convaincant pour la citoyenneté ! Sans doute trop convaincant (rires), car on s'est retrouvé avec beaucoup de monde en citoyenneté, culture et sport et plus personne en environnement, c'était assez cocasse ! »

Télex

Elections européennes 26 mai 2019 - Vous allez recevoir une nouvelle carte d'électeur avec votre numéro dans le Répertoire Electoral Unique. N'oubliez pas de détruire votre ancienne carte Les jeunes de 18 ans recensés dans la commune sont automatiquement inscrits à Saint-Pierre-du-Mont.

la parole aux enfants



Afin que les enfants puissent aborder ce choix avec plus de sérénité, Béatrice Tomaiuolo a, à l'issue de l'assemblée plénière, répertorié un certain nombre d'actions réalisées par d'autres conseils municipaux des enfants en France, pouvant avoir valeur d'exemple sur ces 3 thématiques. Un courrier a été envoyé aux parents, ils ont ainsi pu avec leur enfant en discuter en famille et éventuellement accompagner l'enfant dans son choix.

Les enfants ont dû définir un choix N°1, un choix N°2 et un choix N°3 ; ainsi si le premier choix n'est pas accepté, le deuxième choix est pris en compte afin d'obtenir une répartition équilibrée entre commissions. Les parents ont renvoyé par retour de mails les choix de leurs enfants à partir desquels les commissions sont en cours de constitution.

Les juniors face aux seniors

Les écharpes « bleu blanc rouge » furent mises à l'honneur mercredi 13 mars, puisque les jeunes élus ont été présentés aux membres du conseil municipal de Saint-Pierre-du-Mont juste avant une séance dédiée aux orientations budgétaires. Une écharpe tricolore a été attribuée à chaque enfant : la marque solennelle d'un engagement sérieux. Un petit "kit" de l' élu leur a aussi été remis. Les premières réunions des commissions (la répartition dans les commissions sera officialisée d'ici là) auront lieu en avril, juin et septembre. Une deuxième assemblée plénière aura lieu en décembre.

Chelsy Cabannes 9 ans en CM1 à l'école Jules Ferry,
conseillère municipale enfant



« Je ne savais pas ce qu'était un conseiller municipal avant qu'on me l'explique à l'école. C'est l'animatrice TAP qui nous a expliqué tout ça et l'organisation des élections aussi.

On nous a demandé si on voulait se présenter et j'ai dit oui pour que les gens qui sont dans cette ville se sentent bien et que la ville soit un peu améliorée. Je trouve bien qu'on donne la parole aux enfants. Comme idée à proposer, j'ai pensé à une piste cyclable pour aller à l'école. J'aimerais bien y aller en vélo, mais je ne peux pas y aller sans mes parents parce qu'il n'y a pas de piste cyclable aujourd'hui. J'en veux une pour que tout le monde puisse en profiter. Le trottoir c'est pour les piétons ! Comme commission, j'ai choisi Citoyenneté en premier choix et Culture et Sport en second. »

Milan Lafourcade 9 ans en CE2 à l'école Frédéric Mistral,
conseiller municipal enfant



« J'ai trouvé que c'était intéressant de devenir conseiller municipal, car j'avais envie de mettre un projet au point et de faire des choses bien pour la ville. J'ai une idée de projet, mais je ne veux pas en parler pour le moment. J'étais super content quand on a été présenté au conseil municipal de Saint-Pierre-du-Mont.

On nous a donné une écharpe, mais qui est restée à l'hôtel de ville. Et on nous a aussi donné une pochette avec un stylo, un cahier et un carnet. Moi j'ai choisi en premier Culture et Sport comme commission. »

Marie Arruty 9 ans en CM1 à l'école du Biarnès,
conseillère municipale enfant



« L'adjointe du Maire, Béatrice Tomaiuolo est venue nous expliquer à l'école ce qu'était un Conseil Municipal des Enfants. Je me suis présentée, car j'avais envie de m'occuper de la ville en tant qu'enfant, de rajouter des choses et de remplacer d'autres choses. Je suis en train de réfléchir à ce que je vais proposer comme idée. La première réunion qu'on a eue j'ai trouvé ça impressionnant, car le maire nous a expliqué toutes les choses qu'on allait faire. Et j'ai été très contente d'avoir été présentée devant le conseil municipal, papa est venu avec moi.

De mon école, on est 3 garçons et 3 filles. J'ai choisi la commission Citoyenneté, car j'aimais bien l'idée de travailler avec des associations, et la commission Environnement en deuxième choix. »



LA POLITIQUE DE LA VILLE C'EST QUOI ?

C'est une politique mise en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser des zones urbaines appelées « quartiers prioritaires » souvent touchés par des difficultés cumulées nécessitant l'intervention et la mobilisation de tous les acteurs en matière de développement économique, cadre de vie, cohésion sociale, culture, santé. La mise en œuvre de la politique de la ville passe par la signature d'un Contrat de ville, qui a réuni l'Etat représenté par le Préfet de département, le Président de Mont de Marsan Agglomération, le Maire de Saint-Pierre-du-Mont.



Le quartier de la Moustey est concerné par les orientations définies par le contrat de ville.

Depuis la loi Lamy du 21 février 2014, nous avons obtenu une nouvelle géographie prioritaire de la Politique de la ville, elle concerne plus de 1200 habitants de notre commune. Cette compétence dévolue à Mont de Marsan Agglomération entraîne un changement d'échelle de la commune à l'agglomération à travers l'inscription du Contrat de ville dans le projet de territoire de Mont de Marsan Agglomération et vise à accompagner les associations et les porteurs de projets qui agissent en faveur des habitants de ce quartier politique de la ville.

Sur notre territoire, le Contrat de ville porte les orientations de développement des quartiers Nord de Mont de Marsan et de la Moustey à Saint-Pierre-du-Mont dans une approche croisant les orientations économiques, sociales et urbaines. Il vise la mise en œuvre d'une stratégie de peuplement afin de restaurer les équilibres sociaux. Il doit favoriser le retour à l'emploi des ménages exclus du quartier

en allant au-delà des actions d'insertion et d'emplois aidés. L'accès à l'emploi, trop souvent dépersonnalisé, passe par la mobilité des familles, par une présence du Service Public et par le renforcement des liens avec les entreprises.

Qu'il s'agisse de la Politique de Réussite Éducative (PRE), du Contrat de Santé Locale (CSL) ou l'Atelier Santé Ville (ASV), Mont de Marsan Agglomération et Saint-Pierre-du-Mont se doivent de rechercher les leviers nécessaires pour optimiser toutes les actions.

Articulé étroitement avec le projet d'Agglomération, le financement de la politique de la ville repose sur la mobilisation du droit commun et les moyens de la Commune, de l'Agglomération, des services de l'Etat, du Conseil Départemental et du Conseil

«La politique de la ville a pour ambition de restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers défavorisés et à améliorer les conditions de vie des habitants, c'est donc le contrat de ville qui donne les axes de travail et les domaines d'intervention.»



Une réunion publique a permis de présenter le projet de ville



Régional, ainsi que des acteurs institutionnels (organismes de protection sociale, acteurs du logement, acteurs économiques) et l'ensemble des acteurs de la société civile.

Le Contrat de Ville repose sur une territorialisation des enjeux transversaux. Une gouvernance partagée permettra de développer une stratégie à la hauteur de nos projets. Il est nécessaire d'aller au-delà des thématiques ; nous devons articuler en permanence le social et l'urbain. L'articulation des piliers Cohésion sociale, Habitat et cadre de

vie et Développement économique et emploi sera la base de la réalisation de nos projets.

La baisse des dotations renforce la coopération Agglomération-Ville.

La stratégie des mises en œuvre repose sur les institutions mais également sur la participation des habitants du quartier avec notamment la mise en place d'un Conseil Citoyen composé de représentants d'Associations, d'acteurs économiques et de la représentation paritaire homme-femme d'habitants du quartier sans oublier la présence

indispensable et historique de l'AQM (Association de quartier de la Moustey). Les représentants du Conseil Citoyen participent à toutes les instances de pilotage du contrat de ville, ils exercent leur action en toute indépendance dans le respect des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de neutralité

La politique de la ville a pour ambition de restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers défavorisés et d'améliorer les conditions de vie des habitants, c'est donc le contrat de ville qui donne les axes de travail et les domaines d'intervention.

Zoom sur...



LES PILIERS DU CONTRAT DE VILLE

①

Habitat cadre de vie et renouvellement urbain

Le projet développement urbain : Intégrer l'entrée du quartier dans un projet global d'entrée de ville ; consolidation des services, commerces et activités ; requalification des espaces publics, de la circulation et du stationnement. Installer une cellule de veille dans la démarche du bien vivre ensemble et à la tranquillité publique.

②

Cohésion sociale

La réussite éducative et le soutien à la parentalité ; L'accès aux soins ; La politique d'animation (promouvoir l'accès au sport, à la culture et aux loisirs)

③

Activité économique, insertion, formation

Développer l'activité économique dans le quartier ainsi que l'accès à l'emploi

④

Valeurs de la République et citoyenneté

Nouveau pilier ajouté en 2016 par les autorités de tutelle.

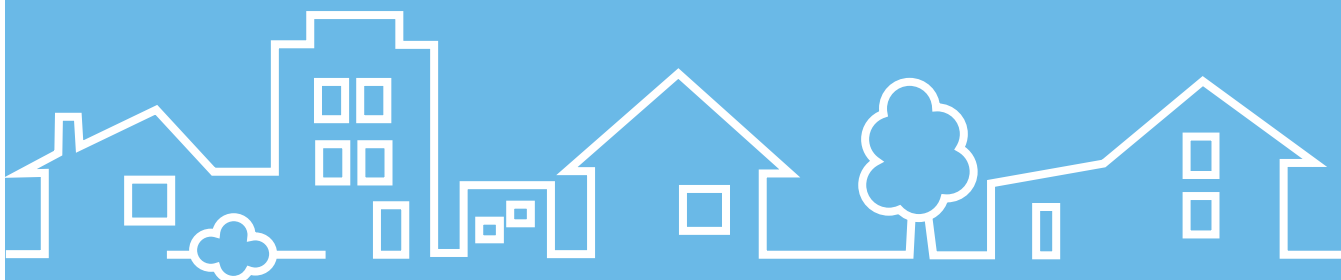
Un Comité stratégique a été constitué et a mis en place des groupes de travail constitués suivant les thématiques définies dans le cadre du Contrat de ville.

- Éducation et Parentalité
- Activité économique et de l'emploi
- Santé
- Quotidienneté et Proximité
- Habitat et cadre de vie

D'autre part, le champ d'application de cette politique de la ville est d'une grande diversité, c'est pour cela qu'en plus des axes forts du contrat de ville énumérés plus haut, d'autres thématiques ont été ciblées, ce sont les axes transversaux.

LES AXES TRANSVERSAUX DU CONTRAT DE VILLE

- ① Égalité et lutte contre les discriminations
- ② Jeunesse : renforcer l'insertion professionnelle, favoriser l'autonomie, santé, réussite éducative, logement
- ③ Attractivité, changement d'image et lien social : dynamique de renouvellement urbain de la Moustey, renforcer l'accès aux droits des habitants
- ④ Participation des habitants : Conseil citoyen



Une formation insertion encadrée par les Compagnons bâtisseurs



RETOUR RAPIDE DEPUIS L'ANNÉE 2014

Durant l'année 2014, un gros travail avec les services de l'Etat pour déterminer les contours géographiques prioritaires du quartier de la Moustey nous a permis d'intégrer dans ce périmètre les sites du CO-SEC, de l'école Mistral, de la crèche municipale et du collège Lubet Barbon. Ce secteur a ainsi pu se développer en bénéficiant des aides financières correspondantes aux différents chantiers par des travaux prévus dans les années à venir.

En fin d'année a été créé le 1^{er} Conseil Citoyen pour conforter les dynamiques existantes, favorisée l'expertise partagée et garantir la présence des habitants dans toutes les instances de pilotage.

L'année 2015 a été une année particulièrement fournie. Pour la première fois, un diagnostic social, économique et urbain a été réalisé afin de définir des enjeux et axes de travail à déployer sur le quartier de la Moustey. Le contrat de ville a été signé le 29 octobre 2015 pour une durée de 5 ans.

Il comprend plusieurs volets qui intègrent les dimensions sociales, urbaines et économiques.

- Emploi et développement économique
- Habitat et cadre de vie
- Cohésion Sociale (politique d'animation)

Mais aussi les axes transversaux : la jeunesse, l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les discriminations, la citoyenneté et les valeurs républicaines.

Sur le terrain, une équipe d'agents de l'agglomération déploie les dispositifs tels que :

- l'atelier santé ville (actions de promotion à la santé)
- le programme de réussite éducative (suivi individuel des familles)
- la gestion urbaine de proximité (tranquillité publique).

A ce titre, le groupe constituant la gestion urbaine de proximité se réunit tous les 15 jours pour déterminer les points positifs et négatifs de ce quartier et mettre en place un plan d'action adapté aux attentes et aux besoins des habitants, en favorisant la démarche participative et le respect mutuel.

Afin de permettre une proximité avec les habitants, le recrutement d'un adulte relais a été réalisé (habitant du quartier). Il a un point de rendez-vous à l'ancien Point relais. Un CAE Ville vient également œuvrer sur le quartier : il est le référent des familles en PRE. La ville de Saint-Pierre-du-Mont s'inscrit dans le nouveau programme de renouvellement urbain déposé par Mont de Marsan Agglomération (programme

sélectif puisque 2 territoires ont été retenus au niveau régional).

Depuis le 1^{er} semestre 2016, une étude urbaine du quartier est en cours, une 1^{ère} réunion publique a eu lieu en septembre pour présenter aux habitants l'intérêt d'une telle étude, elle sera suivie dans le courant du 1^{er} trimestre 2017 d'une nouvelle réunion publique pour donner les premières orientations de cette étude.

En partenariat avec XL Habitat, la ville de Saint-Pierre-du-Mont a signé une convention avec les Compagnons Bâtisseurs Aquitaine pour proposer aux habitants du quartier une auto-réhabilitation de leur habitat.

Dans le cadre du protocole de préfiguration est aussi prévue en 2017, une étude paysagère du quartier.

Depuis maintenant 2 ans, l'équipe municipale et plus particulièrement son adjoint en charges de ce dossier, Michel Tribout, en collaboration avec la Direction Politique de la Ville de Mont de Marsan Agglomération met tout en œuvre pour que le bien vivre ensemble se conjugue avec le quartier de la Moustey.

Le 13 novembre 2018, la convention NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) a été signée avec l'Etat et tous les acteurs institutionnels, cela va permettre de transformer en profondeur l'image du quartier de la Moustey, l'inscrire dans les projets de développement au cœur de l'agglomération et révéler tout son potentiel

AVEC LE CONCOURS ACTIF DE PINCEAUX ET DE PLUMES

C'est le rendez-vous attendu des talents locaux et régionaux, le concours de peintures et de nouvelles de Saint-Pierre-du-Mont a remporté cette année encore un grand succès. Les peintres et les nouvellistes se sont appliqués à répondre à une consigne directrice : respecter le thème 2019, « En équilibre ». La remise des prix animée par Amis en scène a eu lieu vendredi 12 avril à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Le concours de nouvelles du Mont

C'est sur le fil de rédaction et sur la délicate pointe de plume que les nouvellistes ont tenté de garder l'équilibre juste, dans la composition de leurs textes. L'exercice de style de la nouvelle les a conduits à se contraindre à la brièveté tout en maintenant une nécessaire densité, à trouver la judicieuse amorce de départ, le bon rythme de récit et finalement la chute idéale.

L'intégralité du processus du concours s'est déroulée du 1er septembre 2018 au 21 janvier 2019, avec une date limite d'envoi des nouvelles fixée au 21 janvier 2019. Par l'entremise de Jos Verdier, le Forum de la Culture et des Loisirs de Saint-Pierre-Du-Mont s'est chargé de réceptionner les précieux récits et de fournir les renseignements utiles aux concourants.

Après lecture des 33 nouvelles réceptionnées, en provenance des Landes et plus largement de la Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie ; le jury composé d'Anthony



Clément, d'Aurore Pourny, de Jean-François Leblay, de Martine Caballero, de Dorothée Mercier, d'Annie Profit et de Maguette Tiberghien s'est réuni mardi 5 Mars à la Librairie Caractères afin de délibérer.

Les lauréats 2019 sont :

- 1^{er} prix : «Au firmament» de Victoire Sentenac
 - 2^{ème} prix : «Les falaises de Montrebey» de Anne Voeltzel
 - 3^{ème} prix : «Sur le fil» de Simon Herraiz
- Vous pourrez lire ces nouvelles sur le site de la commune www.saintpierredumont.fr

Le concours de peintures

Le jury de peinture composé de Ségolène Baslé, Sophie Martin, Alexandra Bodénès et de Gaëlle Marie Gadoulet a dû faire de nouveau cette année, preuve de discernement face à la difficulté de choisir entre des œuvres bien différentes. Le choix en résonance avec le thème s'est fait en équilibre : valeur artistique, qualité technique, originalité du travail et respect du thème ont été précautionneusement évalués et dosés. Le concours était ouvert aux catégories Adolescents (12-17 ans) et aux Adultes (+ de 17 ans), avec une mention d'exclusion pour les professionnels. Les 57 œuvres reçues ont été collectées entre le 18 et le 26 mars 2019.

Dans l'intérêt du bon déroulement de ce concours, des informations ont été délivrées pour que l'accueil des œuvres et

l'information aux artistes se fassent dans les meilleures conditions.

Les lauréats 2019 sont :

Adolescents :

- 1^{er} prix Farah Mazouz
- 2^{ème} prix Ronan Beyl
- 3^{ème} prix Hugo Maurice
- Prix du public : Ronan Beyl

Adultes

- 1^{er} prix Dany Lespessailles
- 2^{ème} prix Julien Garbage
- 3^{ème} prix François Charrier
- Coup de cœur du jury : Françoise Bridon Millot

Lors de la remise des prix, Delphine Salembier adjointe en charge du patrimoine et de la culture et vice-présidente de Marsan agglomération, déléguée aux politiques et affaires culturelles, est intervenue : « Ces concours s'inscrivent dans un projet culturel qui a bien trouvé sa place dans l'agenda culturel de l'année porté par la municipalité. Il est identifié et attendu. Il permet aussi de révéler certains talents qui ne seraient peut-être pas révélés si ce concours n'était pas mis en place. Bien que la culture soit sous compétence de l'agglomération, l'équipe municipale tient à conserver une identité culturelle propre à Saint-Pierre-du-Mont. C'est une volonté de notre part, ainsi, nous continuons à porter des projets en complémentarité avec le programme conçu par l'agglomération. »

LE TRAIL URBAIN DE SAINT-PIERRE-DU-MONT

POINT D'ORGUE DES FÊTES PATRONALES

Tenues de sport de rigueur vendredi 14 juin, à 19h, pour participer au départ de la première édition du Trail urbain de Saint-Pierre-du-Mont. Un parcours de 14 km attend les gambettes agiles et les esprits déterminés. 6 km en ville et environ 8 km en milieu forestier composeront l'essentiel du menu du jour.



Une course inédite

L'idée a germé dans la tête de Christian Denys, le président du comité des fêtes de Saint-Pierre-du-Mont : « Et si on organisait une course pendant les fêtes ? ». Quelques discussions avec Sébastien Legrand, le chef des services techniques de la ville et une rencontre avec Philippe Richet, sportif émérite et amateur de courses extrêmes à travers le monde, auront suffi pour lancer le challenge. La ville de Saint-Pierre-du-Mont disposait de parcours en ville et à la campagne adéquats. Fort de son expertise, Philippe Richet a dessiné le tracé de la course. Et c'est en compagnie de Sébastien Legrand et de Guillaume Rayssiguier, chef du service des sports, que les reconnaissances de parcours ont été réalisées. « Ils ont procédé au bornage, au repérage des zones à risques ou «sensibles», au repérage des haies et des arbres à tailler et des endroits où le public pourra s'installer. Une signalétique en bois respectueuse de la nature a été confectionnée par l'IME et sera positionnée aux endroits stratégiques. Enfin des démarches ont été entreprises auprès des propriétaires pour les autorisations de passage. » Explique Marie Bacho, conseillère municipale et communautaire.

Une organisation au cordeau

« Le service communication a, lui aussi été sollicité, ainsi que les associations saint-pierroises pour le recrutement d'une quarantaine de "signaleurs bénévoles" sur le parcours. Les

jeunes qui préparent le séjour-ados ainsi que "La jeune association" de la Moustey se chargeront de l'animation des 3 points de ravitaillement. » Indique Christian Denys.

Ce genre d'événement nécessitant également une expertise organisationnelle particulière, l'entreprise PB Organisation rompue à l'exercice, se chargera entre autres, des inscriptions et de la comptabilité des résultats.

Ces derniers compteront dans le cadre de certains challenges sportifs à venir. Un speaker professionnel animera la course et l'association KKO-Fit de Saint-Pierre-du-Mont se chargera de l'échauffement des coureurs. Afin de ne pas engendrer de pollution environnementale, des éco-cup seront utilisés.

Modalités d'inscription

Renseignements et inscriptions : sur le site de PB Organisation : www.pb-organisation.com
L'inscription par internet est encouragée, tarifs préférentiels : 10 euros par personne + une boisson ; 10 euros par duo ; 35 euros par équipe de 4 coureurs.

Inscription le jour J sur place : 14 euros par joueur plus une boisson/14 euros par duo/ 50 euros par équipe de 4 joueurs

Repas : sur réservation à l'inscription, 8 euros (entrecôte, frites, vin, dessert, café).

Course individuelle ou relais duo (6,5 km/7,5 km) ; challenge par équipe (clubs, associations, entreprises)

Départ : à 19h à la maison du Temps libre

Au programme de la fête...

Du vendredi 14 juin au dimanche 16 juin, 3 jours de fête sont programmés*.

Après le trail urbain du vendredi 14, ce lancement tonitruant sera suivi samedi 15 à 8h du traditionnel concours de pêche à Ménasse, du concert de l'école de musique à 10h et du repas paëlla du comité des fêtes à 13h.

De 14 h à 19 h petits et grands seront à la fête avec, entre autres, la séance animée par CIRCOBUS (équilibre et jonglerie) et la course de trottinettes animée par les jeunes du séjour ados. À 20h30 repas du comité des fêtes (confit de canard-frites) et toro de fuego à 23h. Dimanche 16, la matinée débutera par la marche des quartiers à 10h, puis viendra l'heure (13h) du repas du Club Taurin. La course de voitures à pédales à 15h30 et le concours landais à 16h30 (entrée gratuite), occuperont la scène de l'après-midi. À 20h30 : soirée grillades animée par le chœur d'hommes « Bitxituna ». Manèges et structures gonflables tout le week-end.

*Le programme complet (et modalités d'inscriptions) peut être consulté sur le site internet de la ville : www.saintpierredumont.fr

L'EXPOSITION "SECRETS DE JARDINS" LES JARDINS FAMILIAUX DANS L'OBJECTIF DU PHOTOGRAPHE

Du 11 juin au 15 septembre 2019, 41 panneaux photographiques orneront le cœur de ville aussi bien en intérieur qu'en extérieur. L'exposition « Secrets de jardins » est le fruit de deux ans de travail de la photographe Laure Dubos* au sein des jardins familiaux de Saint-Pierre-du-Mont.



De l'infiniment petit...

Qu'on se le dise, des créatures étranges ont élu domicile dans les jardins saint-pierrois. Jaillis d'une réalité naturelle qui demeure trop souvent invisible à l'œil du promeneur, c'est tout un peuple miniature qui s'est invité dans l'objectif de Laure Dubos. La photographe a parcouru les allées d'un jardin devenu sous son regard, extraordinaire. Les micros organismes vivants, fleurs, herbes et insectes ont été, grâce à Laure Dubos, invités à participer à un défilé en macro exposition. Cette représentation du monde de l'infiniment petit s'imposera paradoxalement par sa taille en différents lieux du cœur de ville. Rencontre avec une artiste passionnée...

...A l'infiniment grand investissement d'une photographe

Interview express de Laure Dubos photographe professionnelle

Laure, comment avez-vous abordé ce travail ?

C'est la chef de service des espaces verts, Agnès Capitain qui a eu l'idée de cette série de photos. Elle connaissait mon travail et souhaitait voir les jardins mis en valeur sous une forme artistique. J'ai été immédiatement séduite par le projet. Au départ nous pensions suivre le cours des saisons et puis le rendu est finalement beaucoup plus large que ça, les jardins regorgent de curiosités en tout genre. J'ai fait des visites régulières dans le jardin pendant deux ans, ça m'a apporté beaucoup de matière. Je précise que les jardins reconnaissants sont venus s'installer dans les jardins familiaux entre-temps, une source d'inspiration supplémentaire.



**Un vernissage itinérant
aura lieu au coeur de ville
le mardi 11 juin à 18h30**

Votre travail n'est pas sans rappeler le film documentaire « Microcosmos le peuple de l'herbe »...

C'est un peu dans cet esprit-là, oui, dans les limites de ce que peut proposer la photographie, mais aussi et surtout dans les nombreuses possibilités qu'elle offre : les jeux d'exposition, de lumière, de travail sur plusieurs plans, etc. Je suis partie par exemple de la disproportion entre pénétrer à l'intérieur d'une fleur et les photos d'ensemble du jardin. C'est une vision artistique de la nature.

De quelle façon et sous quelle forme les Saint-Pierrois vont-ils découvrir cette exposition ?

41 photos en couleur vont être exposées, dont beaucoup de photos macro de fleurs. Mes tirages seront exposés grâce à de très grands panneaux avec une toile spécifique étudiée spécialement pour pouvoir résister aux conditions climatiques en extérieur.

«Ma seule demande et qui a été acceptée, était que l'on puisse disposer de cartes postales pour les visiteurs.

C'est toujours agréable de pouvoir ramener un petit souvenir.

Je ferai des permanences au Forum à différents moments de l'exposition.»

Laure Dubos

D'autres en tirage 30X45 seront exposés à l'intérieur. Les panneaux vont être installés par les services techniques au coeur de ville, en périphérie de la mairie : dans les commerces, au Forum, dans le jardin de l'église, etc.

Comment avez-vous procédé avec la municipalité d'un point de vue pratique ?

C'est la municipalité qui a financé la partie matérielle de l'exposition. Personnellement, j'ai travaillé bénévolement. Ma seule demande et qui a été acceptée, était que l'on puisse disposer de cartes postales pour les visiteurs. C'est toujours agréable de pouvoir ramener un petit souvenir. Je ferai des permanences au Forum à différents moments de l'exposition. Il y aura aussi des projections dans la salle du Forum. Les dates et les horaires des permanences et des projections seront consultables sur le site internet de la ville.

Les écoliers saint-pierrois ont aussi apporté leur petite contribution...

Oui, les écoles de la ville de Saint-Pierre-du-Mont sont partie prenante dans cette expo ! Les enfants sont venus visiter les jardins familiaux et ont fait des épouvantails et quelques créations annexes qui seront exposées au Forum.

Pouvez-vous nous parler un peu de votre parcours professionnel ?

J'avais un grand-père qui faisait énormément de photos, j'ai récupéré chez moi à peu près 15 000 diapos de son travail. L'appareil photo était un objet familier pour moi, et ce, dès ma plus tendre enfance. Après j'ai beaucoup voyagé et toujours avec un appareil photo en bandoulière. D'un point de vue professionnel j'étais intermittente du spectacle et j'habitais à Paris. En 2012, grâce à un Fongécif, j'ai passé le C.A.P photo, j'ai créé mon entreprise d'auteur photographe et après j'ai quitté Paris pour venir ici.

À Saint-Pierre-Du-Mont, donc, une histoire qui remonte à loin pour vous...

Oui effectivement ! Mon père a repris la maison familiale à Saint-Pierre-du-Mont où j'ai passé de nombreuses périodes de vacances tout au long de ma vie.

J'ai fait le choix de revenir dans les Landes pour la qualité de vie et pour élever mon petit garçon de 8 ans sur la terre de mon enfance, dans un environnement calme.

Vous exposez régulièrement ?

J'ai fait deux appels à candidatures, le Printemps des photographes à Sète (2017) et le Off de Dax (2017). J'adore le portrait, et les séries sur le temps à l'image de l'exposition que j'ai faite à Saint Pierre du Mont en juin dernier.

Le 9 mars, j'ai exposé à Saint-Sever dans le cadre de photo-cité.

Je viens de faire une série « Vers l'absence » sur le thème du manque après un décès.

Je prépare actuellement une autre série sur l'homme et la nature. Et dans le cadre de mon activité, je travaille pour les particuliers à l'occasion de mariages, de portraits, de grossesses, etc.

** Laure Dubos a exposé du 4 au 18 juin 2018 à la mairie de Saint-Pierre-du-Mont. Cf : dernière page du bulletin municipal n°15.*

En savoir plus

Renseignements horaires et dates

<https://saintpierredumont.fr/>

Laure Dubos, photographe

06 69 90 16 68

lauredubos.com

SAINTPIERROISES, SAINTPIERROIS

Le début de l'année est toujours synonyme de bilan et de budget. Pour la cinquième année consécutive, nous tenons nos engagements, pas d'augmentation des impôts locaux pour Saint-Pierre-du-Mont avec, pourtant, beaucoup d'ambitions pour notre, votre commune. 2018 a été marquée la poursuite des travaux du COSEC, l'augmentation du nombre de berceaux à la crèche, l'installation de bancs, d'abribus, le développement de l'agenda nature, par le changement de nombre de réverbères pour remplacer les lampes énergivores par des leds, la dématérialisation et le développement du numérique ont amené à changer ou acquérir des logiciels, la modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement est poursuivie. Malgré tous ces chantiers, notre commune garde une gestion saine et un endettement très faible, nettement en dessous de la moyenne des communes françaises équivalentes. Les efforts pour le développement des logements conventionnés nous ont évité une amende fiscale due par les communes qui n'ont pas atteint le taux légal.

2019 va voir l'aboutissement des travaux du COSEC et ceux de la piscine qui ont dû être engagés rapidement pour éviter des problèmes récurrents de consommation d'eau avec un nouveau bassin inox polymérisé. Les travaux urbains vont continuer avec le même rythme depuis 2014. La culture ne sera pas oubliée avec de nouvelles animations. L'agenda nature sera fortement augmenté.

Les Conseils de quartier poursuivent leur mission si importante pour la commune. Les conseillers du Conseil Municipal des Enfants, adoubés par leurs aînés, vont apporter leur vision et leurs souhaits pour l'avenir.

Les travaux pour améliorer la vie dans le quartier de La Moustey, ont démarré tant au niveau des logements que dans la gestion des espaces urbains. Le grand projet en cours d'étude pour la rénovation du centre bourg va se poursuivre en 2019 pour permettre à la municipalité que vous élirez en 2020, de définir les derniers choix.

Les efforts menés depuis 5 ans pour offrir aux Personnes à Mobilité Réduite les meilleures conditions de déplacement possible seront poursuivis..

Pendant ce temps, une certaine partie de l'opposition essaie de semer le trouble avec des propos mensongers sur le budget, la campagne pour 2020 est-elle déjà lancée dans leur camp ?

Votre majorité municipale

ENSEMBLE PRÉPARONS L'AVENIR

Une gestion hasardeuse et des décisions injustes.

Nous venons de rentrer dans la dernière année du mandat de l'actuelle majorité, et l'heure du bilan va bientôt sonner. A l'heure où nous écrivons cette tribune, le budget n'a pas encore été voté, mais le maire a présenté les réalisations de l'année 2018 ainsi que les orientations budgétaires pour l'année 2019. Cette année encore, rien de nouveau n'est proposé à l'ensemble des habitants de notre ville, hormis le COSEC, avec un investissement de plus de 10 millions d'euros.

Il s'agit ici, pour nous, d'alerter sur un endettement qui augmente de manière inquiétante, avec en plus des dépenses de fonctionnement qui ne sont pas maîtrisées (elles augmentent de 9 % quand les recettes augmentent seulement de 3 %)

Le décalage entre le maire et les problématiques quotidiennes de nos concitoyens s'accroît :

- en 2018, il avait décidé d'orienter 500 000 euros prévus pour les travaux de voirie vers le COSEC alors que bon nombre de voies ont besoin d'être rénovées, notamment dans les quartiers.

- en 2019, il remet une nouvelle fois en cause la gratuité de l'accès à la base de loisirs de Menasse durant l'été ! Son argumentation sur ce sujet est plus que curieuse, puisqu'il indique que les recettes permettront d'investir dans des espaces sportifs, alors qu'elles ne couvrent même pas l'achat de la barrière (13 500 € de recettes en 2018 avec un investissement de plus de 30 000 €) !

L'accès à Menasse est d'abord une question de justice sociale !

Vous le voyez les décisions prises par cette équipe sont injustes et contraires aux intérêts des habitants.

Eric MEZRICH – Maryline Rousseau
– Julien Paris – Patricia Beaumont –
Alexandre Arrieu – Marie-Christine Bernadie

SAINT PIERRE DU MONT AUTREMENT

Depuis quelques temps fleurissent un peu partout dans la ville des chantiers soutenus par des promoteurs pour mettre en avant la construction de logements conventionnés. On ne peut qu'approuver la construction de ce type de logements nécessaires à la grande majorité de nos concitoyens. Mais il convient de veiller à ce que leur implantation, outre de favoriser au maximum la mixité sociale, s'inscrive dans une démarche tendant à favoriser au mieux l'accès à des services de proximité afin de gréver au minimum des budgets souvent fragiles.

Il est indispensable que l'accès aux écoles soit facile, sans danger, gratuit et facilité par le biais des transports scolaires. Que l'accès aux transports en commun urbains en soit de même afin de faciliter les déplacements pour les Saint Pierrois dépourvus de moyen de locomotion ou bien pour limiter le recours à des voitures particulières.

Par ailleurs, depuis des années, nous remarquons sur certains axes routiers de sortie de ville et notamment sur l'avenue Kennedy, une succession de réalisations pour le moins hétérogènes qui rendent ces voies très chargées et dangereuses. Entre des commerces, des artisans, des zones commerciales de surfaces diverses, des lotissements qui se multiplient, tous les ingrédients se trouvent réunis pour rendre ces voies anxiogènes pour les utilisateurs.

Les permis de construire restant une décision communale, une plus grande vigilance dans ce secteur devrait être de mise. Certes, l'articulation des compétences fait que la ville n'est pas directement décisionnaire en matière d'axes routiers mais des élus de la municipalité siègent dans la structure de décision. Ceux-ci devraient faire preuve d'une plus grande vigilance et s'opposer à certaines propositions afin que des complications et des difficultés, directement liées aux décisions communales, ne continuent à aggraver des situations déjà bien délicates !

Arlette Tapiou-Dangla

Mai

MARDI 8 MAI

Commémoration du 8 mai 1945 À 11h30, Cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945, au monument aux morts, Square Jean Moulin.

Rens : 05 58 76 44 82

VENDREDI 17 MAI

Assemblée Annuelle Conseil de quartier vert à 18h. Salle du Conseil de l'ancienne Mairie - avenue Georges Sabde

Rens : 05 58 76 44 89

JEUDI 30 MAI

Tournoi de Handball sur herbe Sylvain HISLER organisé par le section handball du Sporting Club Saint-Pierre-du-Mont. Toute la journée à la Plaines des Jeux de Ménasse.

Renseignements :

contact@saintpierrehandball.fr

Juin

SAMEDI 1 JUIN

Tournoi de football Jean Alavoine. De 9h à 17h. Catégories U7, U9, U11 et U13.

Plaine des jeux de Ménasse

SAMEDI 1 ET 2 JUIN

Week-end en Fête du Conseil de quartier Grand Bourrassé (rouge). Samedi 1^{er} juin : Fête et repas de quartier à 18h30.

Dim. 2 juin : grand vide-greniers annuel. Aux espaces verts au bout de la rue Berdouzet. Organisé par le Conseil de quartier Grand Bourrassé.

Infos: quartierrouge@saintpierredu-mont.fr

DIMANCHE 2 JUIN

Mounride. Course d'obstacle sur Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont.

Plus d'informations :

www.mounride.fr

LES 9 & 10 JUIN

Vide-grenier de l'association « Nos Enfants vers les Enfants du Monde » à la Maison du Temps Libre.

Rens : forum@saintpierredu-mont.fr

DU 11 JUIN AU 15 SEPTEMBRE

Exposition photos « Secrets de jardins » par la photographe Laure Dubos. Découvrez les Jardins Familiaux au travers de l'objectif de Laure Dubos, photographe professionnelle de Saint-Pierre-du-Mont. Exposition itinérante (hall de la mairie, jardin public, Forum de la Culture, commerces...). Participation des écoles de la commune avec une exposition annexe de productions réalisées par les enfants. Ouvert à tous.

Plus d'informations sur www.saintpierredu-mont.fr

LES 14, 15 ET 16 JUIN

Fêtes patronales de Saint Pierre du Mont Plusieurs animations pour petits et grands (course de voiture à pédale, toro de fuego, spectacle gratuit pour les enfants,...). Repas du Comité des Fêtes et du Club Taurin. Cette année, participez à la 1^{ère} édition de l'Urban Trail de Saint Pierre du Mont le vendredi 14 juin 2019 à 19h!

Renseignements : comitedes-fetesspdm40@orange.fr

SAMEDI 15 JUIN

Un lycée sous Prozac à 20h30. Pièce de théâtre par l'asso. de théâtre Les Amis en Scène - entrée gratuite.

MERCREDI 19 JUIN

Atelier « A Fleur de Pot » De 14h à 16h : Réalisation de pots de fleurs à partir de contenants recyclés. Date limite d'inscription le 12/06 à communication@saintpierredu-mont.fr

Salle Bastarot à Ménasse

MERCREDI 19 JUIN

Présentation de la saison culturelle 2019/2020 Grande salle Pôle Culturel. Vidéo-projection des spectacles de la prochaine saison et participation d'acteurs de la programmation. Gratuit, ouvert à tous.

SAMEDI 22 JUIN

30^{ème} Festival Art & Courage aux Arènes de Mont de Marsan.

www.courselandaise.org

l'agenda

CINÉMA • THÉÂTRE • SPORT • ASSOCIATION • CONFÉRENCE • CONCERT • MUSIQUE • FÊTE

MERCREDI 26 JUIN

Un lycée sous Prozac à 20h30. Pièce de théâtre par l'asso. de théâtre Les Amis en Scène - entrée gratuite.

SAMEDI 29 JUIN

Le retour de Blanche neige à 20h30. Pièce de théâtre par l'association de théâtre Les Amis en Scène - entrée gratuite.

SAMEDI 29 JUIN

Atelier « La nature au service du jardin » de 14h à 16h avec l'asso Les Jardins Reconnaisants. Appréhender l'été au potager agro écologique. Au programme : solutions, traitements naturels contre les maladies et ravageurs, gestion de l'eau et réalisation d'extraits fermentés (purins). Limite d'inscription le 21/06 à communication@saintpierredu-mont.fr.

Jardins Familiaux de Saint-Pierre-du-Mont, 152 rue de la Dominante.

LES 29 ET 30 JUIN

Stage d'aïkido avec Claude Pellerin par le Sporting Club Aïkido au Dojo du COSEC, rue de la Provence.

Rens : 06 32 95 29 87 - daikyokandojo@gmail.com
www.daikyokan-dojo.fr

SAMEDI 29 JUIN

Fête du quartier organisée par les pré-ados de l'AQM de 15h à minuit : Jeux pour enfants et parents et film en soirée en plein air. Boissons et sandwiches au profit des enfants du quartier.

Rens : Association de Quartier de la Moustey - 0558754701

DIMANCHE 30 JUIN

Vide grenier de l'AQM (gratuit) aux jardins familiaux de

Saint-Pierre-du-Mont, rue de la Dominante, de 7h à 18h.

Rens : Association de Quartier de la Moustey - 0558754701

Dimanche 30 juin 2019 à 16h :

« Le retour de Blanche neige » Pièce de théâtre par l'association de théâtre Les Amis en Scène - entrée gratuite.

Juillet

SAMEDI 6 JUILLET

80 ans du Sporting Club Omnisports Venez fêter les 80 ans du Sporting Club Omnisport et de ses 12 sections autour d'animations tout au long de la journée. A partir de 9h : découverte et initiation aux diverses activités des sections, pelote basque, restauration, concert de chants traditionnels basques et soirée festive avec animation chants et musiques.

Rens : secretariat@sporting-clubstpierredu-mont.fr



DONNEZ UN NOM À VOTRE NOUVEAU COMPLEXE

L'ancien Complexe Sportif et Couvert (COSEC) érigé en 1973 est en cours de réhabilitation complète.

Imaginé en concertation avec les associations, le COSEC « nouvelle formule » prend peu à peu forme et verra son achèvement effectif dans quelques mois à peine. S'appuyant sur un tissu associatif sportif riche et dynamique et fort de plusieurs établissements scolaires la ville de Saint-Pierre-du-Mont a souhaité apporter les moyens nécessaires au développement de la pratique sportive sur la commune. Accessible en transport en commun, situé à proximité d'établissements scolaires et de la crèche le site s'insère pleinement au cœur du périmètre « Quartier Prioritaire de la politique de la ville ».

L'heure est venue de trouver un nom à ce complexe flambant neuf qui deviendra le haut lieu de pratiques sportives et culturelles, de rencontres et d'échanges pour l'ensemble de la population saint-pierroise.

Vous avez la possibilité de choisir un nom parmi ceux proposés dans le bulletin ci-dessous.

À vous de jouer !!!

Coupon à retourner jusqu'au 15 Septembre 2019 dans l'urne de l'Hôtel de ville de Saint-Pierre-du-Mont.

QUEL NOM SOUHAITEZ-VOUS DONNER AUX NOUVELLES INSTALLATIONS SPORTIVES (ANCIEN COSEC) ?

Merci de numéroter votre préférence de 1 à 3

- COMPLEXE SPORTIF MULTISPORTS
- COMPLEXE SPORTIF SAINT PIERROIS
- COMPLEXE OMNISPORTS SAINT PIERROIS
- ESPACE MULTISPORTS SAINT PIERROIS
- CENTRE SPORTIF MUNICIPAL



Nom.....

Email.....

Téléphone.....

Adresse.....